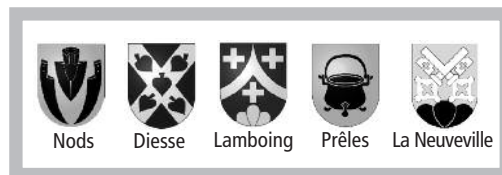


Feuille officielle du district de La Neuveville

No 22 - Vendredi 7 juin 2013



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 9 juin 2013 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATIONS FEDERALES

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « Election du Conseil fédéral par le peuple » ?

2. Acceptez-vous la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'asile (LAsi) (Modifications urgentes de la loi sur l'asile) ?

VOTATION COMMUNALE

Acceptez-vous, pour le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), le crédit-cadre de CHF 1'692'000.- pour l'assainissement de divers secteurs, la fixation de sa durée à 5 ans et de la compétence au Conseil municipal pour les crédits concernant les objets particuliers ?

Le scrutin sera ouvert :
dimanche 9 juin 2013 de 10 h. à 12 h.
dans les locaux de l'Administration communale,
place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 9 juin 2013 de 10 h. à 12 h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

INFORMATION

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Nos services vont prochainement procéder au relevé des compteurs d'électricité.

Ces relevés sont planifiés comme suit :

**Du lundi 10 juin 2013 au
vendredi 12 juillet 2013.**

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à notre personnel chargé de ces relevés.

Au cas où vous seriez absents pendant cette période, merci de nous informer comment accéder aux compteurs.

Pour tous renseignements ou pour nous transmettre vous-mêmes vos relevés :

• Téléphone : 032 752 10 10, par courriel : facturation@neuveville.ch ou directement sur notre site internet www.laneuveville.ch

VOTATIONS FÉDÉRALE ET COMMUNALE DU 9 JUIN 2013

Le bureau chargé de diriger et de surveiller les opérations du scrutin et du dépouillement a été constitué comme suit :

Président : M. Moeschler Renaud
Vice-présidente : Mme Meier Marie-Claire

Membres

Mmes et Mlles	MM.
Maillat Anne Marie	Kocher Renaud
Maire Audrey	Manz Olivier
Mamie Sabine	Maria Antonio
Massé Joëlle	Moser Florent
Melcarne Susana	Müller Michel
Müller Marlène	Nicolet Kim
Müller Nicole	

Transport et fonctions à Chavannes (bureau accessoire) :

Mme Tiersbier Vera et M. Maître Sébastien

Communiqué aux usagers de la route PARCAGE À LA RUE MONTAGU

Madame, Monsieur,

Etant donné l'évolution du parcage "sauvage" à la rue Montagu depuis un certain temps, les autorités tiennent à rappeler ce qui suit :

L'article 43 al. 2 de la loi sur la circulation routière (LCR) est clair ! **"Le trottoir est réservé aux piétons"**. Les véhicules automobiles et les cycles circuleront donc sur la chaussée.

Pour ce qui est du stationnement, quatre places marquées valablement sont à disposition des automobilistes. Aucune autre case ne peut être ajoutée le long de cette rue, en raison de l'étroitesse de la chaussée et du manque de visibilité. A ce sujet, l'article 18 al. 2, let a et b de l'ordonnance sur la circulation routière (OCR) est également clair :

"L'arrêt volontaire est interdit :

a. aux endroits dépourvus de visibilité, notamment dans les tournants et au sommet des côtes ainsi qu'à leurs abords;
b. aux endroits resserrés et à côté d'un obstacle se trouvant sur la chaussée.

En complément à l'article susmentionné, l'article 19 al. 2 let a de l'OCR, précise que :

Il est interdit de parquer :

a. partout où l'arrêt n'est pas permis

De par les bases légales précitées, l'arrêt/le stationnement ne sont pas autorisés à la rue Montagu en dehors des cases marquées. Les contrevenants seront amendés.

Les autorités encouragent les conducteurs de véhicules automobiles et de cycles à respecter les règles de circulation.

Police administrative

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

COMMUNE MUNICIPALE DE LA NEUVEVILLE COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées par une commande d'huile de chauffage sont priées de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous d'ici le **4 juin 2013, au plus tard.**

BULLETIN DE COMMANDE à retourner à :

Département des finances, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville,
tél. 032 752 10 10, compta@neuveville.ch

Le / la soussigné(e) passe commande ferme de

..... litres de mazout.

- Normal
 Eco

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Signature :

Date :

Livraison prévue dans le courant
du mois de juin 2013





Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch
veuillez vous référer au site pour adresse e-mail



La Municipalité souhaite organiser un comptoir neuvevillois en automne 2013 avec les entreprises, les commerces neuvevillois et ceux du Plateau de Diesse. Les autorités communales remercient vivement les commerçants et artisans qui ont déjà répondu positivement à cette invitation. Cependant, afin que cette manifestation puisse être mise sur pied, nous avons encore besoin d'exposants. Nous vous rappelons qu'une telle manifestation vous permet de promouvoir votre commerce et/ou entreprise auprès d'un large public.

Ce comptoir est un point de rencontre qui permet de s'informer, de comparer et d'échanger des informations. Le public peut acheter et consommer dans une ambiance festive et conviviale. C'est l'occasion de faire revivre et de dynamiser notre commerce neuvevillois. Alors soyez nombreux à répondre à cet appel !

Délai d'inscription : le 25 juin 2013

Pour vous inscrire ou pour tout renseignement, veuillez vous adresser à :

Commission des loisirs
Chancellerie.loisirs@neuveville.ch
Tél. 032 752 10 03

JURA BERNOIS

VISITES GUIDEES 2013 GEFÜHRTE BESICHTIGUNGEN 2013

LA NEUVEVILLE - VIEILLE VILLE / ALTSTADT



Une visite est organisée le **samedi 15 juin de 10h à 11h.**

Elle est bilingue (français/allemand) et a lieu par tous les temps. S'inscrire n'est pas nécessaire.

Le lieu de rendez-vous est la Tour de Rive.

Coût : CHF 10.-

La prochaine visite guidée est prévue le vendredi 19 juillet 2013 à 18h00 aux mêmes conditions.

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Information à la population

Chemin des Prés-Guëtins Est Projet d'aménagement de l'espace routier

La Municipalité de La Neuveville a élaboré un projet d'aménagement de l'espace routier au chemin des Prés-Guëtins Est.

Ce projet comprend la création d'un trottoir du côté nord de la chaussée et l'aménagement de places de stationnement. Le but recherché par la Municipalité de La Neuveville est, tout en gardant un espace routier fonctionnel, d'introduire des aménagements donnant une meilleure sécurité aux piétons et aux écoliers, ainsi qu'aux usagers de la route.

La population est invitée à prendre connaissance du projet et à faire part de ses éventuelles remarques ou observations. Les plans du projet peuvent être consultés dans les locaux des services techniques (chemin de la Plage 2) pendant les heures d'ouverture des bureaux. Le projet définitif fera l'objet d'une demande de permis de construire comprenant une mise en dépôt public.

La Municipalité est ouverte aux remarques écrites qui lui seront faites pour l'objet en question. Celles-ci seront adressées aux Services techniques, chemin de la Plage 2, Case postale 63, 2520 La Neuveville, jusqu'au 7 juillet 2013.

La Neuveville, le 7 juin 2013
Services techniques

Avis de construction

Requérante : Mme Claudine Jeannot, chemin de la Bergeronnette 37, 1228 Plan-les-Ouates.

Auteur du projet : Gicot & Partenaires, par M. Dominique Gicot, Ville 38, 2525 Le Landeron.

Projet : Transformations intérieures, création d'un balcon en façade nord et d'une terrasse en toiture (pan ouest), à la rue Montagu 12, sur la parcelle no 455, ban de La Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville. Objet digne de conservation selon recensement architectural de La Neuveville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2013 au 8 juillet 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2013
Services techniques de La Neuveville

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Information à la population

Chemin de Prapion – Chemin des Plantes Projet d'aménagement de l'espace routier

La Municipalité de La Neuveville a élaboré un projet d'aménagement de l'espace routier au chemin de Prapion et au chemin des Plantes. Il s'agit de compléments à la zone 30 km/h existante dans ce secteur.

Ce projet comprend la mise en place d'éléments de modération du trafic et l'aménagement de places de stationnement. Le but recherché par la Municipalité de La Neuveville est, tout en gardant un espace routier fonctionnel, d'introduire des aménagements donnant une meilleure sécurité aux piétons et aux écoliers, ainsi qu'aux usagers de la route.

La population est invitée à prendre connaissance du projet et à faire part de ses éventuelles remarques ou observations. Les plans du projet peuvent être consultés dans les locaux des services techniques (chemin de la Plage 2) pendant les heures d'ouverture des bureaux. Le projet définitif fera l'objet d'une demande de permis de construire comprenant une mise en dépôt public.

La Municipalité est ouverte aux remarques écrites qui lui seront faites pour l'objet en question. Celles-ci seront adressées aux Services techniques, chemin de la Plage 2, Case postale 63, 2520 La Neuveville, jusqu'au 7 juillet 2013.

La Neuveville, le 7 juin 2013
Services techniques

Avis de construction

Requérante : Mme Antoinette Moeckli, chemin des Prés-Guëtins 3, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Bureau d'architecture Roberto Monti, route de Neuchâtel 3, 2520 La Neuveville.

Projet : Transformations intérieures, création de nouvelles fenêtres en façades est sud et ouest, construction d'une véranda sur le garage existant, au chemin des Prés-Guëtins 3, sur la parcelle no 165, ban de La Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville (secteur 1). Objet digne de conservation selon recensement architectural de La Neuveville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2013 au 8 juillet 2013. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, chemin de la Plage 2, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2013
Services techniques de La Neuveville

CONSULTATION EN MATIÈRE DE GROSSESSE AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs. • contraception (remise de la "pilule du lendemain" • sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception. Sur RDV.
Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne / 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances



District de La Neuveville

NAVIGATION

RESTRICTION DE LA NAVIGATION

En se fondant sur l'article 3, alinéa 2 de la loi fédérale du 3 octobre 1975 sur la navigation intérieure, l'article 2, alinéa 3 et l'article 3, alinéa 1 de la loi du 19 février 1990 sur la navigation et l'imposition des bateaux (loi sur la navigation), l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Berne

arrête ce qui suit.

Arrondissement administratif

Biel/Bienne

Commune

La Neuveville

Plan d'eau

Lac de Bienne, port J.J. Rousseau

Mesures

Interdiction d'amarrer dans le secteur s'étendant entre la rampe de mise à l'eau et la place d'amarrage no 102 ainsi que dans le secteur du débarcadère réservé aux examens.

Le transbordement de marchandises, les inspections de bateaux et les examens de conduite pour bateaux sont exemptés de l'interdiction d'amarrer.

Durée

De suite

La présente décision entre en vigueur après sa publication dans la Feuille officielle du canton de Berne, dans la Feuille d'avis du district de Nidau et dans le Courrier du district de la Neuveville.

L'intéressé(e) peut former recours contre la présente décision. Le recours doit être adressé par écrit, dans les trente jours à compter de la notification de la présente, à la Direction de la Police et des affaires militaires du canton de Berne, service juridique, Kramgasse 20, 3011 Berne. Il doit être rédigé en français ou en allemand et contenir une conclusion, l'indication des faits, des moyens de preuve et des motifs et porter la signature de l'intéressé(e).

Les recours qui ne sont pas frappés d'une signature originale (par exemple ceux qui sont transmis par télécopieur ou par courriel) ne sont pas valables et ne permettent pas de sauvegarder les délais.

Un recours peut aussi être formé séparément contre la suppression de l'effet suspensif (décision intermédiaire) dans les dix jours à compter de la notification de la présente. Ce recours n'a, en vertu de la loi, pas d'effet suspensif. Un recours ne peut être formé que contre la première notification d'une décision.

OFFICE DE LA CIRCULATION ROUTIERE
ET DE LA NAVIGATION

Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne

OFFICE DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS DU CANTON DE BERNE

Le personnel de l'Office de la population et des migrations du canton de Berne assistera à un cours de perfectionnement le mardi, le 11 Juin 2013. Par conséquent, **les heures d'ouverture des guichets et bureaux seront modifiées comme suit ce jour-là.**

- Le Service des migrations, Eigerstrasse 73, Berne, fermera à 12.h.

- Le Service de l'état civil et des naturalisations, Eigerstrasse 73, Berne, fermera à 12h.

- Les offices de l'état civil du canton de Berne seront fermés toute la journée.

- Le centre d'appels pour les rendez-vous en vue d'obtenir des documents d'identité fermera à 12h.

- Les centres de documents d'identité de Courtelary, Interlaken, Langenthal et Langnau seront fermés toute la journée.

- Le Service des documents d'identité (y compris le Service des passeports provisoires), Laupenstrasse 18a, Berne, fermera à 15 heures.

- Le centre de documents d'identité, Rue du Contrôle 20, Bienne, fermera à 12 heures.

- Le centre de documents d'identité, Scheibenstrasse 3, Thoune, fermera à 12 heures.

Merci de votre compréhension

Polizei- und Militärdirektion des Kantons Bern AMT FÜR MIGRATION UND PERSONENSTAND DES KANTONS BERN

Am Dienstag, 11. Juni 2013, wird für die Mitarbeitenden des Amtes für Migration und Personenstand des Kantons Bern eine Weiterbildungsveranstaltung durchgeführt.

Öffnungszeiten für Schalter, Büros und Telefone an diesem Tag sind wie folgt:

- Der Migrationsdienst an der Eigerstrasse 73, ist nur bis 12.00 Uhr geöffnet.

- Der Zivilstands- und Bürgerrechtsdienst an der Eigerstrasse 73, ist nur bis 12.00 Uhr geöffnet.

- Die Zivilstandsämter des Kantons Bern bleiben den ganzen Tag geschlossen.

- Terminvereinbarungen für Pass- und IDK-Bestellungen über die Telefonnummer des Callcenter sind nur bis 12.00 Uhr mittags möglich.

- Die Ausweiszentren in Courtelary, Interlaken, Langenthal und Langnau i.E. bleiben den ganzen Tag geschlossen.

- Das Ausweiszentrum an der Laupenstrasse 18a in Bern (inkl. Notpassstelle) ist nur bis 15 Uhr geöffnet.

- Das Ausweiszentrum an der Kontrollstrasse 20 in Biel ist nur bis 12 Uhr geöffnet.

- Das Ausweiszentrum an der Scheibenstrasse 3 in Thun ist nur bis 12 Uhr geöffnet.

Besten Dank für Ihr Verständnis.

Nouvelles de l'administration

Cycle estival de visites guidées du Service des monuments historiques

Le Service des monuments historiques du canton de Berne propose à nouveau un cycle estival de visites guidées. Le cycle de cette année s'intitule «Les marques du temps – Vivre à la ferme». Des collaborateurs du Service des monuments historiques, les propriétaires et les architectes feront découvrir aux visiteurs des fermes auxquelles une restauration exceptionnelle a donné une nouvelle jeunesse. Jeudi 13 juin, le Service des monuments historiques présentera une petite ferme du hameau de Schwarzenmatt, sur l'ancien col conduisant de Boltigen au canton de Fribourg par Reidigen. La Fondation Vacances au cœur du patrimoine a transformé le bâtiment en maison de vacances en conservant les structures existantes et en créant les deux étages de la cuisine fumoir. Une nouvelle cuisine et de nouveaux sanitaires assurent en outre un confort moderne. En 1876, Johannes Zabli, un riche homme de la région, fit construire à proximité du hameau une grande demeure en trois parties, le « Brunnehus », pour lui et sa famille. La visite guidée permettra d'en apprendre davantage sur cette famille et d'autres constructions à Schwarzenmatt.

Boltigen: A la découverte du hameau de Schwarzenmatt – Vacances au cœur du patrimoine. Jeudi 13 juin 2013. Rendez-vous : gare de Boltigen, à 17h50, durée : 2 heures environ. La visite guidée (en allemand) est gratuite. Transport organisé de Boltigen à Schwarzenmatt. Veuillez utiliser les places de stationnement à la gare de Boltigen. En train, départ de Spiez à 17h36 ou de Zweisimmen à 17h38, arrivée à Boltigen à 17h46. Inscription d'ici au 10 juin par courriel à l'adresse denkmalpflege@erz.be.ch ou par téléphone, au 031 633 40 30. Informations complémentaires : www.be.ch/monuments-historiques.

Déviation de la circulation aux Marais-de-Brügg

A compter de lundi prochain (10 juin), la jonction de Port de la semi-autoroute Lyss – Bienne (T6) sera entièrement fermée à la circulation. Les usagers de la route circulant en direction du Jura ou de Soleure peuvent quitter la T6 au niveau de l'ancien « Girotoire de l'Expo » et suivre la direction de Bienne par la Erlenstrasse, puis la Portstrasse. La jonction restera fermée jusqu'à l'ouverture, en 2017, de la branche Est du contournement de Bienne par l'A5. D'ici là, le trafic pourrait être perturbé par moments aux Marais-de-Brügg.



**Commune de Nods**

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après:

JUIN

Lundis 10, 17

Samedi 15,

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

PIECES D'IDENTITE

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise. Nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Biemme ou Courtelary. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch

N'attendez pas le dernier moment si vous voulez être sûr d'avoir vos pièces d'identité à temps !

Administration communale

VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2013 EN MATIÈRE FÉDÉRALE ET CANTONALE**Composition des bureaux****Bureau de vote :**

Présidence : Daniel Balmer

Membres : Jonathan Baumann
Corinne Berberat

Bureau de dépouillement :

Présidence : Daniel Balmer

Membres : Jonathan Baumann
Corinne Berberat
Baumgartner Céline

Membre suppléant : Bayard Jessica

Administratrice : Viviane Sunier

CONSEIL COMMUNAL

NODS - MONTÉE À L'ALPAGE

Samedi 15 juin 2013

Départ des troupeaux pour

La Neuve : **8 h 00**
Le Vieux Chalet **9 h 00**
Le Neuf Chalet **10 h 00**

Possibilité de se restaurer au Neuf Chalet.
Soyez tous les bienvenus !

Administration communale

ANNONCE DE COUPURE DE COURANT

Afin de procéder à des réparations sur un de nos transformateurs, le courant sera coupé dans une grande partie du village le

Mardi 11 juin 2013 de 8h à 11h00 et 13h15 à 17h00

Il s'agit des routes de Lignières, chemin de Champ Villiers, Crêt Melins, chemin de l'Eglise, ruelle du Château, ruelle des Pommiers, ruelle de la Tour, chemin des Auges, La Crotte, route de Diesse, chemin de Pâquier, chemin de Combatte, le Petit Chemin, les Tschêtres, Brevoï, chemin du Stand, Chuffort, Plein-Vent, Place du Village, chemin de Citroz, Route de Chasseral de 1 à 33

Nous vous recommandons de planifier les opérations programmées (par ex. pour les fours ou les machines à laver) et les travaux sur ordinateur afin qu'ils soient terminés avant l'interruption de courant. Les appareils sensibles utilisés dans les domaines des systèmes informatiques, des télécommunications ou de l'électronique de loisirs, devront si possible être déconnectés du réseau et reconnectés une fois la tension de réseau rétablie. Veuillez vérifier l'heure et la date sur les appareils munis d'un tel système.

Les heures d'interruption et de rétablissement sont indicatives. Des circonstances particulières pourraient les modifier.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Administration communale



SDN & NIOLA TEAM présentent

à la halle de gym de Nods

Vendredi 21 juin : soirée avec

Orchestre
La Bidouille

Cantine ouverte dès 18h. Concert dès 20h. Entrée libre

Samedi 22 juin : ChueLee's night



Cantine ouverte dès 18h. Concert dès 21h. Entrée CHF 20.-

Billéterie : Les billets pour la soirée du samedi soir peuvent être achetés en prélocation soit par e-mail à l'adresse BILET@FMX.CH ou dans les Offices du Tourisme du Jura Bernois (La Neuveville, Moutier, St-Imier)



Chers habitants de Nods,

La SDN et le Niola Team vous annoncent que le 21 et le 22 juin 2013 aura lieu un concert de la Bidouille et des Chuelee. Une tente sera montée sur le terrain de football.

Nous disposons des autorisations nécessaires pour organiser cette manifestation.

A cette occasion, il est possible que vous soyez importunés par le bruit. Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments plutôt exceptionnels.

Merci d'avance pour votre compréhension

Nouvelles de l'administration**Modification de l'ordonnance sur le service médical scolaire**

Le gouvernement cantonal bernois a adopté une modification de l'ordonnance sur le service médical scolaire. Le nouveau texte précise et actualise les tâches de ce service. Il redéfinit notamment l'ampleur des examens médicaux scolaires obligatoires et augmente la rétribution des médecins scolaires exerçant à titre accessoire, dont la dernière adaptation remonte à 1983. Cette modification a enfin été l'occasion d'aligner la terminologie de l'ordonnance

sur celle de la loi sur l'école obligatoire révisée.

Subventions du Fonds de loterie

Le Conseil-exécutif du canton de Berne subventionne 31 projets de protection de la nature ou de conservation des monuments historiques pour un montant total de 2,14 millions de francs, prélevés sur le Fonds de loterie. Cette enveloppe globale servira, entre autres, à financer le réaménagement et la réfection du restaurant Della Casa, à Berne (230 000 francs), la réfection complète de la façade du Progr, à Berne également (177 000 francs), ainsi que la réfection et la restauration de la fabrique de carton de Nidau (217 000 francs).

Le gouvernement a également débloqué une subvention de 2,08 millions de francs pour financer 24 projets d'organisations d'aide au développement.



Commune mixte de Diesse

www.diesse.ch
commune@diesse.ch



PAROISSE RÉFORMÉE DE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

**Invitation à l'assemblée
ordinaire de paroisse
Jeudi 13 juin 2013 à 20h00
Maison de paroisse à Diesse**

Ordre du jour:

1. Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 21.11.2012
3. Comptes de l'exercice 2012:
 - Présentation, discussion, rapport de vérification
 - Acceptation et décharge au Conseil de paroisse et à l'administrateur
4. Crédit d'engagement pour le remplacement de fenêtres et de portes à la cure
5. Elections complémentaires au Conseil de paroisse
6. Informations du pasteur
7. Informations du Conseil de paroisse
8. Divers et imprévus

Cette assemblée sera suivie d'une présentation de "Connexion3D", l'animation de jeunesse de notre église, par Mme Céline Ruf, animatrice responsable pour notre région, ainsi que d'une agape conviviale à laquelle chacun est très cordialement invité.

Le conseil de paroisse
Le Président des assemblées

FÊTE VILLAGEOISE

Appel à tous les chanteurs et chanteuses



Nous avons chanté le Plateau, le Chasseral, nos forêts fabuleuses et même la Neuveville... et si nous chantions aussi Diesse ? Venez nous rejoindre pour le Choeur de la Fête, qui se produira **le samedi 24 août** à Diesse dans le cadre du Kiosque à musique de la RTS !

Nous chanterons 3 chants : mon Haut Plateau, Chasseral et le chant de Diesse (en création). Invitation faite à chaque personne de la région, toutes générations confondues, des enfants aux grands-parents en passant par les voisins et les amis.

Inscription auprès de Sylvain et Frédérique Jaccard, 032 315 70 25 ou frederique@tranquille.ch.
Répétitions : les mercredis **5, 12, 19 et 26 juin**, ainsi que les **19 et 21 août de 19h30 à 21h30**, et bien sûr le **samedi 24 dès 8h30**, à la salle de paroisse de Diesse (sauf le 12 juin au Battoir).

Vive le Plateau en-chanté !

SORTIE ANNUELLE DES AÎNÉS

La sortie annuelle aura lieu le **samedi 7 septembre 2013**. Sont invitées toutes les personnes retraitées, domiciliées à Diesse, avec leur conjoint. Veuillez d'ores et déjà réserver la date, l'heure et le lieu du rendez-vous seront communiqués ultérieurement.

Secrétariat communal



ATELIER PHOTOGRAPHIE

Nous invitons tous ceux qui aiment la photographie
**au battoir de Diesse
le Samedi 15 Juin 2013
de 09h00 à 12h00**

Cet atelier s'adresse à tous les photographes, que vous soyez novices ou expérimentés, et quel que soit votre appareil photo. Nous espérons que l'expérience des uns aidera les autres à progresser et à prendre de plus en plus de plaisir à la photographie.

Programme

- 09.00 Accueil et introduction. Objectifs de l'atelier et actions possibles pour l'avenir.
- 09.15 Présentation par Nicole Hofer
- 09.35 Questions et discussion
- 09.50 Présentation par Jean-Michel Progin
- 10.10 Questions et Discussion
- 10.25 Pause (mise en place des photos sur les tables et/ou branchements des ordinateurs et i-pad par tous les participants)
- 11.00 Présentation par Richard Tucker
- 11.20 Questions et Discussion – Actions futures (club photo...)
- 11.30 Revue de photos
- 12.00 Fin

Tous les participants sont vivement encouragés à présenter quelques photos lors de la revue – tirages papiers ou sur écran (amener son ordinateur portable ou son i-pad) – et à participer aux discussions.

Un coin sera installé pour ceux qui souhaitent vendre leur vieux matériel photographique.

Prix : 10CHF / personne
Renseignements : Richard Tucker 032 315 23 33 / gad.diesse@gmail.com

INVITATION AUX AÎNÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager:

**UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
avec belle animation musicale**

**le mercredi 19 juin 2013 de 14h00 à 17h00
à la Maison de Paroisse à Diesse**

Collation – Entrée libre – Collecte

Appel d'urgence

**Tél. 147 Aide téléphonique
pour les enfants**

INVITATION

La population de Diesse, Lamboing et Prêles est invitée à se réunir pour prendre connaissance des résultats des votations communales du 9 juin 2013

Venez nombreux, nous vous donnons rendez-vous au Complexe communal du Cheval Blanc à Lamboing le 9 juin dès 12h00.

En toute simplicité et avec bonne humeur nous partagerons ensemble le verre de l'amitié

Le comité d'organisation

COMMANDE D'HUILE DE CHAUFFAGE

Les personnes intéressées à une commande groupée de mazout sont priées de s'adresser au bureau communal au 032 315 15 25 ou de s'inscrire au moyen du bulletin ci-dessous. La Livraison est prévue au mois juillet-août 2013.

La/le soussigné(e) passe commande de litres d'huile de chauffage

Nom, Prénom :

.....

Signature :

Date :

ADMINISTRATION COMMUNALE

A LOUER

Pour le 1^{er} juillet 2013, appartement - 4 pièces + galletas, situé au centre du village avec terrasse et places de parc. Loyer mensuel : fr. 1225.- + redevance pour l'eau et eau usées selon décompte en fin d'année et fr. 175.- de frais de chauffage. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à l'administration communale, Route de Nods 2, 2517 Diesse (032 315 15 25, e-mail : commune@diesse.ch)

Administration communale



**Commune mixte de Diesse**www.diesse.ch
commune@diesse.ch**COMMUNE MIXTE DE DIESSE****Votation populaire du 9 juin 2013 en matière communale**

Le conseil communal de Diesse a fixé au dimanche
9 juin 2013 et, dans les limites des dispositions légales aux jours précédents,
la votation populaire concernant

Le vote sur la fusion des communes mixtes de Diesse, Lamboing et la commune municipale de Prêles

Les trois questions posées sont :

1. Acceptez-vous le Contrat de fusion entre les communes mixtes de Diesse, Lamboing, et la commune municipale de Prêles ?
2. Acceptez-vous le Règlement d'Organisation (RO) de la commune du « Plateau-de- Diesse » ?
3. Acceptez-vous le Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune du « Plateau-de-Diesse » ?

Les documents suivants sont déposés dans les différents bureaux communaux dès le 8 mai 2013 pour consultation :

- le contrat de fusion et ses annexes
- le Règlement d'organisation (RO) de la Commune du « Plateau-de-Diesse »
- le Règlement sur les élections et les votations aux urnes de la commune du « Plateau-de- Diesse »

Diesse, le 3 mai 2013

Le Conseil communal

VOTATIONS FEDERALES ET COMMUNALES DU 9 JUIN 2013

Vous trouverez **deux cartes de vote** dans la même enveloppe. Si vous participez aux deux votations, merci de retourner les deux cartes signées avec les bulletins y relatives.

Ouverture du bureau :

Dimanche 9 juin 2013 de 10 h 00 à 12h00

Vote anticipé : les enveloppes peuvent être déposées dans la boîte aux lettres du secrétariat jusqu'au samedi 12h00

Attention : Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation porte la signature manuscrite de l'électeur ou électrice.

Le bureau de vote est constitué de la manière suivante :

FONCTION	NOM	PRENOM
Président	Jeanneret	Christophe
Membre	Bourquin	Jean-François
Membre	Bourquin	René
Membre	Carrel	Jean-Daniel
Membre	Carrel	Josiane
Suppléant	Chappuis	Nicolas
Suppléant	Cizmar-Reinhard	Yvonne
Suppléant	Conrad	Jean-René
Suppléant	Conrad	Marjorie

Les suppléants ne fonctionnent qu'en cas d'indisponibilité d'un membre du bureau. S'ils ne fonctionnent pas, ils seront convoqués lors de la prochaine votation.

Le Conseil Communal

Nouvelles de l'administration**Simplification de la procédure d'admission à l'enseignement spécialisé**

Le Conseil-exécutif du canton de Berne a adopté une modification de l'ordonnance régissant les mesures pédagogiques particulières à l'école enfantine et à l'école obligatoire. Cette modification simplifie

la procédure d'admission à l'enseignement spécialisé, ce qui réduit les démarches d'autorisation des services d'examen, des directions d'école et des enseignants. Les directions d'école pourront désormais statuer sur l'admission d'un élève à l'enseignement spécialisé d'une durée maximale de quatre semestres sur simple proposition du corps enseignant, sans évaluation préalable d'un service d'examen. L'enseignement spécialisé est l'une des principales mesures pédagogiques particulières appliquées au sein de l'école obligatoire, en complément de l'enseignement ordinaire.

**Communes****de Nods, Diesse, Lamboing, Prêles****COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSE
ECOLE À JOURNÉE CONTINUE ARC-EN-CIEL**

L'école à journée continue du Plateau de Diesse est à la recherche d'une personne désireuse de côtoyer de jeunes enfants.

Horaire

mardi et jeudi de 11h00 à 18h00, à discuter.
L'école est fermée pendant les vacances scolaires.

Toute personne intéressée par ce travail doit être au bénéfice d'une formation dans la petite enfance.

Renseignements et annonce

Nicole Lecomte

Route de Prêles 14
2517 Diesse
079 287 49 86

Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration!



Votre soutien compte!

CP 10-6870-0



Fédération suisse des aveugles et malvoyants

www.sbv-fsa.ch



Commune de Lamboing

E-mail: commune_lamboing@bluewin.ch
Site internet: www.lamboing.ch

Commune mixte de Lamboing

VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2013 EN MATIÈRE COMMUNALE

Le conseil communal de Lamboing a fixé au dimanche 9 juin 2013 et, dans les limites des dispositions légales aux jours précédents, la votation populaire concernant

Le vote sur la fusion des communes mixtes de Diesse, Lamboing et la commune municipale de Prêles

Les trois questions posées sont :

1. Acceptez-vous le Contrat de fusion entre les communes mixtes de Diesse, Lamboing et la commune municipale de Prêles ?
2. Acceptez-vous le Règlement d'Organisation (RO) de la commune du « Plateau-de-Diesse » ?
3. Acceptez-vous le Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune du « Plateau-de-Diesse » ?

Les documents suivants sont déposés dans les différents bureaux communaux dès le 6 mai 2013 pour consultation :

- le contrat de fusion et ses annexes
- le Règlement d'organisation (RO) de la Commune du « Plateau-de-Diesse »
- le Règlement sur les élections et les votations aux urnes de la commune du « Plateau-de-Diesse »

Votations fédérales et communales du 9 juin 2013 Composition des bureaux de vote et de dépouillement

Il est possible de venir voter à l'administration communale le **dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir au plus tard, ou dans la boîte aux lettres de l'administration communale jusqu'au dimanche avant 10h00.

Attention :

Le vote par correspondance n'est pas valable si la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électrice ou de l'électeur.

Il y aura deux enveloppes, merci de ne pas mélanger leur contenu. Il faut impérativement mettre la carte de légitimation signée avec le matériel correspondant dans la bonne enveloppe !

Présidence :	Mme Courbat Monique
Administration :	Mmes Bourquin Tiffany et Landry Fabienne
Bureau de vote :	Dimanche, 9 juin 2013 de 10h00 à 12h00
Membres :	Mme Henry Isabelle Mme Hänni Isabelle
Membre suppléante :	M. Hofmann Simon
Bureau de dépouillement :	Dimanche, 9 juin 2013 dès 12h00
Membres :	Mme Hofer Alexiane Mme Grandjean Murielle
Membre suppléant :	Mme Humair Patricia

Les prochaines votations auront lieu le **22 septembre 2013**.

L'administration communale

INVITATION

La population de Diesse, Lamboing et Prêles est invitée à se réunir pour prendre connaissance des résultats des votations communales du 9 juin 2013

Venez nombreux, nous vous donnons rendez-vous au Complexe communal du Cheval Blanc à Lamboing le 9 juin dès 12h00.

En toute simplicité et avec bonne humeur nous partagerons ensemble le verre de l'amitié

Le comité d'organisation

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager:

UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF avec belle animation musicale

**le mercredi 19 juin 2013 de 14h00 à 17h00
à la Maison de Paroisse à Diesse**

Collation – Entrée libre – Collecte

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE

Pour le week-end des 8 et 9 juin 2013, le gardiennage sera assuré par la famille Béguelin.

Le Comité

DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Nous invitons les personnes qui désirent partir en vacances à contrôler leurs pièces d'identité (passeport, carte d'identité). Nous vous rappelons que vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Administration communale

VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes intéressées par l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au garde de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079.631.46.87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00.

Administration communale

Nouvelles de l'administration

Banque cantonale bernoise : réponse à la lettre ouverte du PS

Dans une lettre ouverte adressée au Conseil-exécutif du canton de Berne et au conseil d'administration de la Banque cantonale bernoise (BCBE), le PS demande à la banque de modifier sa proposition de distribution d'un dividende extraordinaire. Il souhaite que la banque renonce à ce qu'une partie de

ce dividende extraordinaire échappe à l'impôt anticipé. Dans le même temps, le PS demande au gouvernement cantonal d'empêcher cette distribution et de veiller au rejet de la proposition du conseil d'administration de la BCBE. Dans sa réponse, le Conseil-exécutif se refuse à accéder à cette demande, au motif que cela handicaperait la BCBE par rapport à la concurrence. Observant que de nombreuses entreprises distribuent des dividendes partiellement exonérés d'impôt, il concède que cela représente un manque à gagner pour le canton, mais indique que cette perte devrait néanmoins rester modérée. Le Conseil-exécutif signale enfin que son intervention pourrait avoir un effet défavorable sur le cours boursier et, du même coup, sur la for-

tune du canton, sans compter qu'elle remettrait en question la séparation entre la responsabilité politique et la responsabilité entrepreneuriale, qui a été arrêtée dans la stratégie de propriétaire.

Appel d'urgence

Tél. 145 **Intoxications,
appels d'urgence**



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

DECHETTERIE COMMUNALE

Récupération des déchets triés

(verre, aluminium, fer blanc, piles, carton, PET, huiles usagées, capsules Nespresso, déchets de chantier)
Par souci de gain de place, nous vous rappelons qu'il est indispensable de

plier vos cartons.

Nous tenons également à vous signaler que l'élimination de l'aluminium nous occasionne une légère rétribution financière, raison pour laquelle ce type de déchet est évidemment le bienvenu.

Accès aux bennes

**Ouvertures : les samedis et lundis
de 10h00 à 11h00
les mercredis de 17h00 à 18h00**

Merci d'avance de votre collaboration

HORAIRE 2013 - GUICHET & TÉLÉPHONE

Guichet

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	11h00 - 13h00	16h00 - 18h00
Mardi	fermé	fermé
Mercredi	09h00 - 11h00	13h30 - 15h30
Judi	07h30 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous.

Téléphone (032 315 16 40)

Jours	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	09h30 - 11h30	13h30 - 15h30
Vendredi	fermé	fermé

Attention: si vous avez besoin de renseignements *pointus*, venez de préférence:

- Lundi toute la journée et jeudi matin pour les taxes et factures.
- Lundi matin et mercredi toute la journée pour le contrôle des habitants et étrangers.



Commune municipale de Prêles

La Chaîne 2
2515 Prêles
032 315 16 40

Suite à une réorganisation de nos services internes, nous mettons au concours le poste de

Cuisinière de la crèche communale

(taux d'occupation : 10-12 heures par semaine)

Entrée en fonction : 1^{er} août 2013 ou date à convenir

Le cahier des charges et le descriptif détaillé du poste peuvent être consultés sur notre site internet www.preles.ch

Intéressé ? Alors n'hésitez pas à envoyer votre offre, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et prétentions de salaire, avec la mention « postulation », au Conseil municipal de Prêles, jusqu'au 30 juin 2013

Ce poste s'adresse indifféremment aux femmes et aux hommes

INVITATION

La population de Diesse, Lamboing et Prêles est invitée à se réunir pour prendre connaissance des résultats des votations communales du 9 juin 2013

Venez nombreux, nous vous donnons rendez-vous au Complexe communal du Cheval Blanc à Lamboing le 9 juin dès 12h00.

En toute simplicité et avec bonne humeur nous partagerons ensemble le verre de l'amitié

Le comité d'organisation

AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCATIION

à l'Assemblée municipale du
26 juin 2013 à 20h00
à la halle polyvalente

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX y compris les comptes de la Communauté Scolaire du Plateau de Diesse, du Collège du District, ainsi que du Syndicat des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

- Présentation des comptes 2012
- Approbation des crédits additionnels
- Approbation des arrêtés de comptes
- Prise de connaissance du rapport de vérification
- Approbation des comptes 2012

2. VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE 2158 À M. MARCEL TRÖHLER - APPROBATION DE LA VENTE

- Présentation du dossier
- Approbation de la vente d'une partie de la parcelle 2158 à M. Marcel Tröhler

3. INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Fusion des communes
- Carrefour du centre du village
- Résultats du sondage sur l'extinction de l'éclairage public
- Halle polyvalente - Isolation de la toiture et projet solaire
- Station d'épuration

4. DIVERS ET IMPREVUS

Informations :

Les documents sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration municipale.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités municipales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 24 mai 2013

MISE SUR PIED D'UN PÉDIBUS RENTÉE SCOLAIRE 2013/2014

Le Conseil municipal souhaite remettre sur pied un pédibus pour la rentrée scolaire 2013/2014. Celui-ci aura comme principales tâches d'accompagner les enfants à l'arrêt du bus, de les aider à traverser ainsi que de les surveiller en attendant le car postal. Ce projet est élaboré afin d'assurer un maximum de

sécurité aux écoliers, mais aussi dans un but de santé publique.

Au vu de la répartition des enfants dans le village, trois lignes sont prévues, à savoir la route de La Neuveville, Derrière Montet et les Saigneules.

Pour que cette idée puisse voir le jour, la collaboration de citoyens souhaitant accompagner les enfants est indispensable. Les personnes intéressées, bénévoles et parents, sont invitées à prendre contact avec notre conseillère municipale, Mme Madeleine Willemin, au 032 315 17 91 ou Mme Virginie Krähemann, au 032 315 21 92.

De plus, des triangles jaunes de sécurité pour enfants sont disponibles gratuitement à l'administration municipale. N'hésitez pas à venir en chercher !

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre collaboration.

L'administration municipale

PROCHAINE RENCONTRE "FIL D'ARGENT"

Groupe des Aînés de Prêles
Pique-nique du jeudi 13 juin 2013 - rendez-vous à 11h00 au Stand de Tir

La cinquième rencontre des aînés aura lieu le 13 juin 2013 au Stand de Tir pour le traditionnel pique-nique. **Nous vous rappelons que vous devez apporter la viande que vous souhaitez griller.** Nous espérons vous revoir nombreux à cette occasion.

Les personnes qui auraient besoin d'un transport peuvent s'annoncer au 032 315 23 79.

Au plaisir de vous revoir.

Pour l'équipe de Fil d'Argent
Francine Giauque



BOURGEOISIE DE PRÊLES

La Commune Bourgeoise de Prêles communique à toute la population qu'une soirée spéciale « estivale » aura lieu au camping de Prêles

Le samedi 8 juin 2013
de 18h00 à 23h00

MUSIQUE-CUISINE-COCKTAILS D'ETE

Entrée libre

Venez nombreux

BIBLIOBUS

Stationnement à Prêles en 2013
à l'Est du bâtiment administratif
de 13h30 à 14h30

Samedi 15 juin, 29 juin, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre, 21 décembre.

Appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique
pour les enfants



Commune de Prêles

www.preles.ch
secretariat@preles.ch

COMMUNE MUNICIPALE DE PRÊLES VOTATION POPULAIRE DU 9 JUIN 2013 EN MATIÈRE COMMUNALE

Le conseil municipal de Prêles a fixé au dimanche 9 juin 2013 et, dans les limites des dispositions légales aux jours précédents, la votation populaire concernant

Le vote sur la fusion des communes mixtes de Diesse, Lamboing et la commune municipale de Prêles

Les trois questions posées sont :

1. Acceptez-vous le Contrat de fusion entre les communes mixtes de Diesse, Lamboing et la commune municipale de Prêles ?
2. Acceptez-vous le Règlement d'Organisation (RO) de la commune de « Plateau de Diesse » ?
3. Acceptez-vous le Règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune de « Plateau de Diesse » ?

Les documents suivants sont déposés dans les différents bureaux communaux dès le 6 mai 2013 pour consultation :

- le contrat de fusion et ses annexes
- le Règlement d'organisation (RO) de la commune de « Plateau de Diesse »
- le Règlement sur les élections et les votations aux urnes de la commune de « Plateau de Diesse »

Votations fédérales et communales du 9 juin 2013 *Composition des membres des bureaux de vote et de dépouillement*

Il est possible de venir voter à l'administration municipale le dimanche au bureau de vote de 10h00 à 12h00.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, jusqu'au vendredi soir au plus tard, ou dans la boîte aux lettres de l'administration municipale jusqu'au samedi 19h00.

Attention:

Le vote par correspondance n'est pas valable si la carte de légitimation ne porte pas la signature manuscrite de l'électrice ou de l'électeur.

Il y aura deux enveloppes, merci de ne pas mélanger leur contenu. Il faut impérativement mettre la carte de légitimation signée avec le matériel correspondant dans la bonne enveloppe !

Présidence : Mme Madeleine Willemin
Administration : M. Daniel Hanser

Bureau de vote : **Dimanche, 9 juin 2013 de 10h00 à 12h00**

Membres : Mme Carole Perrot
Mme Céline Racine

Membre suppléant : M. Ludovic Pahud

Bureau de dépouillement : **Dimanche, 9 juin 2013 dès 12h00**

Membres : Mme Daisy Racine
Mme Fabienne Raemy

Membre suppléant : M. Rémy Raymond

Les prochaines votations auront lieu le 22 septembre 2013.

L'administration municipale

RAMASSAGE DE LA FERRAILLE ET DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Nous rappelons à la population que le prochain ramassage de la ferraille et des déchets encombrants aura lieu le

mercredi 19 juin 2013.

Les vignettes d'élimination sont, comme de coutume, en vente auprès du guichet de l'administration municipale. Le prix de ces vignettes étant en fonction du poids de la marchandise à éliminer (50 cts./kg), il vous faut peser vos déchets. Si ceux-ci ne peuvent être pesés en raison de leurs dimensions, contactez l'administration (tél. 032 315 16 40).

Attention :

- Si vous déposez vos déchets sans vignette, ceux-ci seront pesés et vous serez facturés au poids, mais au minimum pour un montant de CHF. 10.--.

- Si vous avez plus de 80 kg de déchets, veuillez l'annoncer à l'administration municipale (032 315 16 40). Les frais effectifs vous seront facturés.

Nous vous remercions de vous référer au verso du calendrier des déchets afin de connaître la nature des objets ramassés et l'éventuel coût.

Merci de prendre note que les pneus, les batteries et les néons ne sont pas ramassés. Ils doivent être retournés aux fournisseurs.

Pour une question d'organisation, nous vous prions instamment de déposer vos déchets le matin tôt.

Pour tout complément d'information, l'administration municipale se tient bien évidemment à votre disposition (tél. 032 315 16 40).

L'administration municipale

INVITATION AUX AINÉS ET TOUTES PERSONNES SEULES

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide des responsables des aînés ou bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager:

**UN APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
avec belle animation musicale**

**le mercredi 19 juin 2013 de 14h00 à 17h00
à la Maison de Paroisse à Diesse**

Collation – Entrée libre – Collecte

Nouvelles de l'administration

Financement de la formation continue des enseignants bernois francophones

Le Conseil-exécutif bernois a approuvé un crédit de quelque 297 000 francs destiné au financement de

la formation continue obligatoire organisée cette année par la Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel (HEP-BEJUNE). Cette somme représente la part que le canton de Berne verse pour les activités de formation continue au bénéfice du seul corps enseignant bernois francophone et qui répond à des mandats spécifiques.

Rapport sur la situation économique 2013

Le beco Office de l'économie bernoise vient de publier le rapport sur la situation économique 2013.

Ce rapport présente une vue globale et détaillée de la situation et du développement économique du canton de Berne et de ses régions. Les thèmes abordés vont du chômage à la structure des branches économiques en passant par le commerce extérieur et les finances publiques. Il s'agit donc d'un relevé systématique de la situation économique destiné aux responsables politiques et économiques ainsi qu'au public intéressé. Le rapport est en allemand avec un résumé en français. Il est disponible sur Internet, à l'adresse www.be.ch/donnees-economiques.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

16h30 Dernière rencontre du Culte de l'enfance à la Maison de paroisse

18h30 Invitation aux parents pour un petit spectacle offert par les enfants et une collation

Samedi

9h dernier caté du Cycle II 5e, 6e, 7e à la Maison de paroisse

Dimanche 9 juin

10h, Culte à Nods avec Cène

Culte artistique avec les pasteurs des 4 églises : mime, théâtre, musique, magie

Le mini- bus « Margrit » sera à 9h 30 devant la Coop.

Lundi

20h Chœur Mosaique à la Maison de paroisse

Mercredi

10h Recueillement à la Blanche Eglise

14h30 Chœur du Mercredi, Maison de paroisse

Jeudi

Culte dans les homes :

9h45 Montagu - 10h30 Mon Repos

20h Maison de paroisse, conférence : voyages autour de la Méditerranée. Sur les traces de Paul à travers ses lettres. Un étonnant portrait de vie !

La Blanche Eglise est ouverte de 10h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt 078 648 57 23

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 9 Juni

10.15 Uhr, Kirche Twann: KUV-Gottesdienst.

Mit Roumen Kroumov (Orgel), den Kindern von KUV 4, Pfrn. Brigitte Affolter.

Amtswochen

19. Mai bis 8. Juni: Pfrn. Brigitte Affolter

078 623 34 35

9. Juni bis 23. Juni: Pfr. Beat Allemant

032 315 11 39

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 9 juin

10h Messe à l'église paroissiale

Samedi 15 juin

17h Messe à l'église paroissiale / Confirmation

Dimanche 16 juin

10h Messe à l'église paroissiale

Messe en semaine

Mardi : à Mon Repos - 10h30 tous les mardis matin.

Jeudi : à l'église paroissiale - 8h30 tous les jeudis matin, sauf le jeudi avant le 1er vendredi du mois.

Vendredi à l'église à 8h30 le premier vendredi de chaque mois.

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 9 juin

Culte artistique à 10h00 à Nods, musique, théâtre, mime et prestidigitation à l'occasion du dernier culte de Mme Tartar à Nods

Entre Ciel et Terre

Mercredi 12 juin, 20h00 Maison de paroisse, Modélage, Mouvement, Recueillement, Ressourcement, rencontre animé pas Mmes Thérèse Schwab et Irène Cattin. Cordiale bienvenue à chacune et chacun

Assemblée de paroisse

Jeudi 13 juin, 20h00 Maison de paroisse de Diesse. L'assemblée sera suivi d'un petit film sur le camp de catéchisme et le culte de confirmation de ce printemps

Culte de reconnaissance

Dimanche 16 juin à 10h00 à Diesse, participation de l'un des meilleurs groupe de cor des Alpes de Suisse "Alphorn de la Béroche"

Visiter notre site internet

www.lac-en-ciel.ch <<http://www.lac-en-ciel.ch/>>

photos confirmation, rallye caté, culte des familles, Course de la Solidarité... tableau des cultes, activités de la paroisse, prières...

Service de voiture

Pour vous rendre au culte : 9h35 Funi Prêles ; 9h40 école Prêles ; 9h45 Poste Lamboing et si le culte à lieu à Nods : 9h50 centre du village de Diesse ; Si le culte a lieu à La Neuveville : 9h30 Funi Prêles ; 9h35 école Prêles ; 9h40 Poste Lamboing ; 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Président : M. Pierre-André Luteschlager

032 315 24 40, lauten@hispeed.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, stroueuhe@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 9 juin

Nods: Culte artistique du district. 10h. Sainte cène. Pasteurs: John Ebbutt, Laurence Tartar, Didier Suter, pasteur de la paroisse évangélique de l'Abri, et Stéphane Rouèche. Thème: " Les noces de Cana ". Théâtre, violon, mime, et magie. Collation offerte après le culte.

Mardi

Nods: Rencontre des aînés. 14h-17h. Café, gâteaux offerts. Salle de paroisse.

Nods: Conseil de Paroisse. 20h.

Dimanche 16 juin

Nods: Pas de culte. Transport vers l'église à 9h40 pour aller au culte à Diesse.

Diesse: Culte concert. 10h. Cors des Alpes.

Permanence du pasteur

Lundi, mardi et mercredi de 9h à 13h.

Contacts:

Présidente de paroisse: Mme Mireille Sauser. Téléphone. 032 751 40 83.

E-Mail: mireille.sausser@bluewin.ch

Pasteure déservante:

Mme Laurence Tartar. Téléphone: 032 751 70 82. Natel: 079 904 16 84. E-Mail: laurencetartar@gmail.com

Eglise adventiste de La Neuveville

Samedi 8 juin

9h.15 l'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur Cl. Masson

Eglise de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Heure de Joie (5ème et 6ème année + familles) de 19h00 à 22h00, halle de gymn à Prêles

Dimanche 9 juin

10h00 Culte avec Olivier Maurer

- Culte de l'enfance: 3ème à 6ème année scolaire

- Explorateurs: 1ère enfantine à 2ème année scolaire

- Garderie

Mardi

Forum des hommes de 6h25 à 7h00

Mercredi

Au café des dames 9h15 à 11h00

Cœur d'adorateur 20h00 à 21h30

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65



Appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**
Tél. 032 752 10 77.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Le secrétariat, Grand-Rue 13, est ouvert lundi de 8h30- 11h30

& 14h-17h, au vendredi, jeudi fermé ou sur rdv.

Bibliothèque pour les enfants et présence pastorale le mercredi

de 15h30 à 17h. Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Tél. 032 751 10 35 - Courriel: info@paref2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place

de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.

Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.

Tél. 032 751 28 38 (répondeur).

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME, Rue du Marché 4, 2520

La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.

Tél. 032 751 49 49, Fax: 032 751 28 70, Courriel:

laneuveville@jurabernois.ch.

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron. Exposition temporaire : **les tableaux de**

Maryl Marie du figuratif à l'abstrait au rythme des cou-

leurs. Du 8 juin au 4 août 2013 (visite de groupe dès 10 per-

sonnes sur rdv). Vernissage le 7 juin à 18h30

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 07 avril

au 27 octobre 2013.

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

Renseignement : Office du tourisme tourisme, tel : 032 751 49 49

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas at-

teignable : No 0900 900 024 (1.95/min).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau,

Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire

d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)